



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 28/01/2020

à M. la Directeur Académique  
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn  
69 avenue du Maréchal Foch  
81013 Albi Cedex 9

Objet : Manque criant de remplacement

Monsieur le Directeur Académique,

Nous avons été contacté.es depuis ce début d'année par plusieurs écoles qui ont été confrontées à des collègues non remplacé.es sur des temps (trop) longs :

- une classe sans remplaçant.e depuis le début de la période à Lagrave ;
- une classe sans remplaçant.e (sauf quelques jours ponctuels) depuis le début de la période à Verdalle (4 classes) ;
- actuellement une ou deux classe(s) sans remplaçant.es dans chacune des écoles de Graulhet ;
- entrave au droit syndical avec des refus d'autorisation d'absence de droit par manque de remplaçant.es ;
- et d'autres cas beaucoup trop nombreux que nous ne pouvons citer ...

De plus, plusieurs collègues remplaçant.es positionné.es sur des remplacements longs ont été sorti.es de leur remplacement pour se rendre sur des situations d'urgence.

Par ailleurs, vous avez dû recruter des contractuel.les pour palier le manque de remplaçant.es. Dans le même temps, vous avez fait le choix, comme cela devient malheureusement de plus en plus banal, de recruter des contractuel.les dès la fin du mois de novembre. Soit dit en passant, nous remarquons que les premier.es contractuel.les recruté.es ont pris leur poste moins d'une semaine après une CAPD durant laquelle vous nous aviez assuré.es qu'aucun recrutement de contractuel.les n'était envisagé...

Tout ceci est la preuve d'un manque criant de personnels remplaçant dans le département. La situation risque de se dégrader encore plus l'année prochaine aux vues des dotations de postes misérables au niveau national et académique.

Le SNUipp-FSU refuse la précarisation de notre profession et de son statut qu'induit le recrutement de contractuel.les et vous demande donc de prendre les dispositions pour que tous les remplacements puissent être assurés par des personnels enseignants, formés et sous statut de fonctionnaire.

Le SNUipp-FSU demande, comme il le fait lors des instances de carte scolaire depuis des années, la création de 30 postes de remplaçant.es (5 supplémentaires par circonscription) pour qu'aucune classe ne se retrouve à 35, voire 40 élèves lorsqu'il faut répartir les enfants et 30

postes supplémentaires pour créer une brigade de remplaçant.es dédiée aux stages. Le SNUipp-FSU demande également que le recours à la liste complémentaire du concours soit privilégié en lieu et place des recrutements de contractuel.les.  
Les enseignant.es, les écoliers.ères et les parents d'élèves n'ont pas à pâtir de la volonté des décideurs politiques de réduire toujours plus les budgets publics.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81,

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul , Valérie Clerc, Thomas Verdier

